



1) Périmètre du trophée

Le Trophée baptisé, **CHALLENGE SUD UFOLEP** dénommé ci-après **CSU**, regroupe les clubs organisateurs d'épreuves de poursuite sur terre et kart cross de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée sur des circuits conformes et homologués par les préfectures.

2) Gestion / Statut Juridique

Le **CSU** est une association loi 1901 affiliée à l'UFOLEP et est composée par les représentants des clubs organisateurs. Parmi ses licenciés, elle compte aussi des bénévoles et des officiels.

Chaque club est représenté par son président, deux membres (maximum) de son bureau, un représentant de ses officiels et un représentant de ses pilotes.

Chaque entité ne représente, au moment des votes, qu'une seule voix.

Le montant de l'adhésion est fixé à 1 Euro pour chaque représentant ;

Et 150 Euros de participation aux frais administratifs pour chaque club adhérent.

Les instances Ufolep départementales et régionales sont toujours conviées et représentées.

Pour des raisons pratiques, et après délibération, le siège social a été établi chez la Trésorière :

Madame Elisabeth CRUET TARROUX
28 route de Moulin Neuf
81300 GRAULHET

et l'association affiliée à l'**Ufolep du Tarn** sous le numéro : **081-281302**

L'association CSU se réunira autant de fois que nécessaire mais à minima lors de son assemblée générale ordinaire courant novembre et avant l'ouverture de la saison sportive.

3) Calendrier des manifestations

Les dates du calendrier seront réparties entre le 15 février et le 30 novembre.

Les épreuves compétitives devront être espacées d'au moins 2 semaines.

Chaque organisateur devra proposer ses dates d'épreuves, de roulage ou d'entraînement le jour de l'assemblée générale de l'année précédente. Elles seront revalidées lors de la réunion de pré-saison.

Chaque club doit organiser une course à minima, mais il peut prétendre à une deuxième épreuve qui ne devra pas pénaliser le reste des organisateurs, et qui sera soumise aux votes.

Les épreuves seront positionnées chaque année le même weekend sauf demande faite, justifiée et validée en AG.

Les épreuves comptant pour le Challenge seront réparties entre le 01 avril et le 31 octobre.

Celles pour les qualifications aux finales nationales seront comptabilisées suivant le planning national (généralement du 01 août « n-1 » au 25 juillet « n »).

Le CSU inscrira toutes les dates au calendrier national ; et diffusera le seul calendrier officiel de son Trophée. (Voir Annexe 1)



4) Règlements techniques et sportifs du Trophée

Voir règlements nationaux. <http://www.ufolep-cns-auto.fr/reglement/reglements-2024-2025>

5) Modalités d'inscription et d'engagement aux courses du Trophée

Chaque pilote devra s'inscrire et inscrire son ou ses véhicules sur le site du CSU:

<https://challenge-csu.com/INSCRIPTIONS/InscriptionAnnuelle.php>

Le montant de l'inscription annuelle au CSU est fixé à 30 €uros par pilote, perçus par les clubs et reversés au CSU.

Les engagements aux épreuves se font en ligne sur le site du CSU :

<https://challenge-csu.com/index.php# Course/Inscriptions>

L'engagement pour participation aux frais de sécurité est fixé à 70 € par épreuve, Y compris les reversions de 4€ du club au CSU.

Chaque participant devra imprimer son engagement et l'envoyer avec le chèque correspondant à l'organisateur 8 jours francs avant l'épreuve sous peine d'être placé en liste d'attente et se voir appliquer une pénalité financière de 20€.

- Les abandons seront tolérés et donneront droit à la restitution des chèques s'ils sont motivés et signifiés au Challenge par voie de mail : challenge.sud.ufolep@gmail.com; ainsi qu'à l'organisateur et ce, jusqu'à 24 heures avant l'ouverture de l'administratif de l'épreuve. Au-delà de cette limite, et quels que soient les motifs, les engagements seront dus et encaissés.
- Les chèques d'engagement à l'épreuve seront portés à l'encaissement dans les cas suivants :
 - En cas d'absence injustifiée du pilote ou hors des délais prévus ci-dessus.
 - *En cas de non-conformité du véhicule aux contrôles techniques malgré un premier avertissement déjà signifié officiellement, bien entendu sans que le pilote puisse prendre le départ.*
- Aucune restitution n'aura lieu le weekend même de l'épreuve.
- Un pilote licencié dans un club non inscrit au CSU sera systématiquement placé en liste d'attente afin de favoriser les participants réguliers, il ne sera pas classé au challenge. S'il désire être classé, il devra obligatoirement s'affilier à un club adhérent ou au CSU. Il restera qualifiable pour les finales nationales dans son trophée d'origine fonction du club qui lui a délivré la licence et la vignette millésimée.

Les numéros de course (de 2 à 99) sont attribués par le CSU sur simple demande à :

challenge.sud.ufolep@gmail.com ; en précisant : Nom, Prénom, Catégorie, Club

Pour les Hors Challenge, ils se verront systématiquement attribuer un numéro à 3 chiffres, défini à partir de leur numéro usuel (le 23 HC deviendra 123 CSU)

Les numéros 1, de chaque catégorie sont réservés au vainqueur du Trophée ou des Nationaux de l'année précédente.



6) Contrôle Technique d'avant saison

En début de saison, un weekend de pré-contrôles est organisé, et est obligatoire.

Il a lieu une année en Sud-Est, l'année suivante en Sud-Ouest.

Il compte comme une participation à une épreuve, et donne droit à 50 points sur le classement annuel CSU.

Le véhicule présenté devra être en état de fonctionnement.

Le pilote doit détenir une licence en cours de validité et être à jour de ses cotisations.

Il doit aussi être en possession de tous les équipements de sécurité obligatoires.

7) Modalités de contrôles administratifs et techniques toutes épreuves

Les vérifications administratives seront effectuées par des officiels du CSU accompagnés d'un ou plusieurs représentants du club organisateur.

Les vérifications techniques seront exclusivement réalisées par les commissaires techniques inscrits sur les règlements particuliers des épreuves.

Les horaires et modalités seront communiqués aux pilotes par mail lors de la confirmation de leur inscription au plus tard 5 jours avant le début de l'épreuve ; et confirmés sur les réseaux sociaux du CSU.

Seuls les pilotes en tenue de course sont autorisés dans les zones de contrôles techniques.

Une tolérance est accordée aux « jeunes » qui peuvent se faire accompagner par une personne majeure de leur choix et licenciée.

Après ces contrôles, aucun pilote ne pourra quitter l'enceinte du circuit sans autorisation expresse et écrite de la Direction de Course.

8) Officiels

TOUS les officiels seront titulaires d'une licence UFOLEP en cours de validité, et d'une certification FFSA pour les Directeurs, Commissaires techniques et de piste.

9) Déroulement de l'épreuve

Les épreuves se déroulent sur 2 jours.

- Essais Libres / Chronométrés en 3 ou 4 tours
- Manches A ; B ; C en 5 tours
- Finales C ; B en 7 tours (suivant nombre engagés)
- Finales A en 7 tours

La Direction de Course se réserve le droit de réduire le nombre de tours en finale(s) en fonction du timing avec un minimum de 5 tours.

Déroulé standard :

Vendredi fin d'après-midi :	Contrôles administratifs et techniques
Samedi matin :	suite et fin Contrôles administratifs et techniques
Samedi midi :	Briefings officiels, bénévoles et Pilotes
Samedi après-midi :	Essais libres / chronométrés
	Manche A
Dimanche :	Manches B ; C
	Finales C ; B ; A (suivant nombre engagés)



Départs & ordre de passage :

L'ordre de départ des catégories changera à chaque épreuve :

Ex : 1^{ère} épreuve : : Open; P2/P3; T4; MA; MM; P1; ER6 B; 602 J; T2; ER6-500; T3; 2CV TopCross
 2^{ème} épreuve : P2/P3; T4; MA; MM; P1; ER6 B;602 J; T2; ER6-500; T3; 2CV TopCross ;Open
 3^{ème} épreuve : T4; MA; MM; P1; ER6 B; 602 J; T2; ER6-500; T3; 2CV TopCross ;Open; P2/P3
 Et ainsi de suite tout au long de la saison.

L'ordre de départ aux essais sera déterminé par le classement en cours au challenge ou par celui de la saison précédente. En cas d'égalité ou de difficultés, ce sera le système aléatoire par tirage au sort qui sera appliqué.

L'ordre de départ de la première manche sera déterminé par les essais chronométrés

Les grilles des manches suivantes seront déterminées par le classement de la manche précédente en brassant les séries.

Si le nombre de pilotes dans une catégorie est inférieur à 5, ils courront avec la catégorie la plus proche et ou immédiatement supérieure.

10) Qualifications au National

La période de qualification est définie par la commission nationale Sports Auto.

Un classement spécifique sera édité pour ces périodes sur la base des classements du Trophée.

Tous les pilotes peuvent s'inscrire et c'est le classement envoyé à la CNS qui détermine les qualifiés en fonction des quotas.

11) Annulation ou interruption d'épreuve le jour de la course

En cas d'annulation ou d'interruption le jour de la course (pour cause de météo ou autres), aucun remboursement d'engagement ne sera effectué. Des points seront attribués suivant les barèmes définis dans l'article 15.

12) Barème des sanctions & avertissements

- Voir règlement national

Rappels :

- La présence au briefing est obligatoire. Tout pilote n'ayant pas signé la feuille de présence du briefing ne pourra prendre le départ de la première course de la journée et / ou sera sanctionné par le retrait de 25 points au classement.

- **Les accompagnants ne sont pas admis au contrôle technique ni aux briefings.**

- Les avertissements donnés pour conduite dangereuse ou comportement antisportif seront portés sur la fiche pilote ainsi qu'en marge du classement. Au troisième avertissement de la saison, le pilote perdra tous les points de la journée y compris les points d'engagement.



13) Remise des récompenses

Chaque Officiel et/ou Bénévole recevra un « panier garni » de produits locaux d'une valeur moyenne définie annuellement par le bureau du CSU.

La remise des récompenses à la journée pourra avoir lieu à la sortie des finales ou en fin de journée suivant les conditions et le lieu de l'épreuve. Dans tous les cas ce seront les classements « journée » qui feront foi et qui serviront au classement annuel.

Tous les classés pourront recevoir une récompense suivant les disponibilités de l'organisateur. **Seuls les 5 premiers de chaque catégorie recevront une « coupe » à la fin de l'épreuve.**

Sur l'ensemble de la saison, un trophée est mis en jeu dans chaque catégorie si le nombre de pilotes classés est égal ou supérieur à 5. Il sera confié au pilote le mieux classé pour une année entière.

Le pilote qui l'aura remporté trois (3) fois, consécutives ou non, le conservera.

Les pilotes absents lors de la remise des récompenses perdront le bénéfice de celles-ci.

Les récompenses non distribuées seront alors remises aux pilotes présents et classés.

De ce fait des pilotes ayant moins de 4 participations seront susceptibles de recevoir une récompense.

14) Discipline, Comportement et Civisme

Chaque pilote est responsable de ses accompagnants, et peut se voir sanctionner sportivement pour des faits et gestes irrespectueux des bonnes règles, y compris après l'épreuve et sur les réseaux sociaux.

Le Trophée se réserve le droit de refuser ou d'exclure toute personne pouvant porter préjudice au bon déroulement des manifestations.

Sur le parc, une certaine tolérance sera appliquée le vendredi soir sans pour autant que les « nuisances » sonores n'excèdent 02h00 du matin.

Le samedi soir, extinction des groupes et des sons à 00h30 précises.

A compter du samedi midi, les vélos, mini motos, quads, trottinettes (électriques ou pas) etc... sont strictement interdits sur l'ensemble du circuit, et en particulier sur le parc pilote. Seuls les véhicules de l'organisation identifiés sont autorisés.

Les véhicules de course se déplaceront à vitesse réduite sur le parc et les pilotes seront équipés casques, combinaisons, etc.)

Il est interdit de transporter quiconque dans une voiture ou sur les pontons d'une monoplace

Il est obligatoire pour chaque participant de récupérer l'intégralité de ses déchets.

La non-observation de ces consignes pourra entraîner l'exclusion sans appel de l'épreuve et en cas de récidive, du trophée.



15) Classements du Trophée / Points

Les classements journée seront établis suivant l'article 16 du règlement sportif de la CNS Auto : ATTRIBUTION DES POINTS LORS DES MANCHES

Premier : 1 point Deuxième : 2 points Troisième : 3 points

ATTRIBUTION DES POINTS LORS DES FINALES

Première finale :

Premier : 1 point Deuxième : 2 points Troisième : 3 points etc.

Deuxième finale poursuite :

Premier : 16 points Deuxième : 17 points Troisième : 18 points etc.

Troisième finale poursuite :

Premier : 31 points Deuxième : 32 points Troisième : 33 points etc.

Deuxième finale kart-cross

Premier : 19 points Deuxième : 20 points Troisième : 21 points etc.

Troisième finale kart-cross

Premier : 37 points Deuxième : 38 points Troisième : 39 points etc.

et ceux du Challenge suivant le barème ci-dessous.

Attribution des points aux pilotes :

25 points pour la participation aux essais ou une manche. **50 points à partir de sa 5^{ème} participation.**

Lors des manches A, B et C les pilotes se verront attribuer des points suivant leur classement dans la manche.

Le premier marque 15 points, les suivants marquent un point de moins que le précédent.

Ces points s'ajoutent à ceux de la finale pour le résultat de fin de journée.

En cas d'ex æquo à l'issue des trois manches, les pilotes seront départagés par les résultats des essais chronométrés

Tous les pilotes ayant participé aux trois manches seront classés.

Répartition des points :

Place	points	Place	points	Place	points	place	points
1	50	10	27	19	18	28	9
2	46	11	26	20	17	29	8
3	42	12	25	21	16	30	7
4	38	13	24	22	15	31	6
5	34	14	23	23	14	32	5
6	32	15	22	24	13	33	4
7	30	16	21	25	12	34	3
8	29	17	20	26	11	35	2
9	28	18	19	27	10	36	1



Classement final pour la remise des récompenses de fin de saison

Pour prétendre à un trophée annuel, une participation à 4 épreuves minimum est obligatoire et la présence à la soirée de remise des récompenses exigée.

Seules les épreuves d'un même pilote avec un même véhicule seront cumulées pour le classement final.

En cas d'égalité de points entre les pilotes, primera le plus grand nombre de courses, s'il y a encore égalité, sera pris en compte le nombre de meilleures places en finale et éventuellement en manches et pour finir l'âge des concurrents avec avantage au plus jeune.

16) Communication / Internet

Toute information ou modification n'est officielle qu'à partir du moment où elle apparaît sur le site du Challenge : <https://challenge-csu.com/index.php#>

Ou qu'elle est transmise directement par voie de mail aux pilotes inscrits annuellement.

17) Divers

Le choix et la gestion des entrées spectateurs sont laissés à l'organisateur.



18) Divers : ANNEXE 1

Calendrier général du CHALLENGE SUD UFOLEP 2024-2025

Challenge Sud Ufolep 2025

Calendrier Organisation

Pré-contrôles obligatoires

☞ 15 & 16 mars GARAGE GUIRAUD
à Sallèles D'Aude (11)

Réunion de pré-saison 2025

☞ 15 mars à Sallèles D'Aude (11)

CAA : ☞ 08 ou 22 mars à ELNE (66)

Roulages :

☞ 08 & 09 mars à ELNE (66)
☞ 22 & 23 mars à ELNE (66)
☞ 22 & 23 mars à SERVIES (81)
☞ 29 & 30 mars joker météo à SERVIES

Bourse d'échanges : Rod'Méca ☞ 05 & 06 avril à ELNE (66)

🏆 AG CSU + Remise des Trophées: ☞ Samedi 22 novembre 2025 à PERPIGNAN (SAP)

Version 4 du 20 janvier 2025

Calendrier Courses

Epreuves Challenge:

12 & 13 avril	SAP à ELNE (66)
03 & 04 mai	ACQ à QUARANTE (34)
31 mai & 01 juin	ACA à CADALEN (81)
14 & 15 juin Semi Nocturne	ACSi SERVIES (81)
12 & 13 juillet	ACSa à SALVAGNAC (81)
02 & 03 août	FINALE NATIONALE KART MARCILLY (10)
23 & 24 août	FINALE NATIONALE PST IS Sur Tille (21)
06 & 07 sept.	CAC à EMPEAUX (31)
27 & 28 sept.	ACB à BELLEGARDE (30)
18 & 19 oct.	CAS à ELNE (66)

Le présent règlement a été rédigé par les membres du bureau du Challenge Sud Ufolep en présence d'élus Ufolep départementaux et régionaux. Il est non exhaustif et valable à compter de la saison 2024-2025 après validation par la Commission Nationale Sportive en application de l'article 24 du règlement sportif national.

L'inscription aux épreuves vaut acceptation du présent règlement et de ses éventuelles annexes.

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter le site de la CNS Auto www.ufolep-cns-auto.fr